

Matériaux linguistiques et formation du locuteur

Jeudi 26 novembre 2009 :

Les recommandations linguistiques, leurs auteurs et le public, en terminologie et néologie du français

Résumé :

Les notions du sujet du séminaire (les « matériaux linguistiques », le « locuteur » auxquels ils s'adressent, et la « formation » demandée ou envisagée) seront tout d'abord abordées à travers deux types de réalisations : le dictionnaire *Le trésor de la langue française* (CNRS, 1972-1994) et la base de données officielles pour l'enrichissement de la langue française (recommandations en terminologie et néologie, *Journal Officiel*, 1997-2009). Il se trouve que le passé récent et l'actualité de chacune de ces deux entreprises permettent de suivre à la trace des éléments de leurs genèses, et cela fait émerger un quatrième pôle, dont le rôle est déterminant : celui de l'auteur de ces matériaux, qui, en somme, est en interaction constante avec son public le « locuteur » : c'est le « formateur ».

Exemples d'articles publiés au *Journal Officiel de la République française*

arme de défense à balles souples

Abréviation : DBS

Forme abrégée : défense à balles souples (de)

Domaine : Armement/Sécurité

Définition : Arme de défense projetant des balles en caoutchouc non perforantes.

Note :

1. Le terme « arme » peut être remplacé par tout autre terme approprié, tel « pistolet » ou « fusil ».
2. « Flash-ball », marque déposée française, ou « flashball », ne doivent pas être employés.

Journal officiel du 30/01/2003

blindage, n.m.

Domaine : Chimie/Chimie physique

Définition : Effet d'écran résultant d'un affaiblissement local d'un champ électrique exercé vers l'extérieur par une entité chargée (noyau atomique, ion ou assemblage moléculaire), dû à la présence d'électrons ou d'ions de charge opposée autour de cette entité.

Note : L'emploi en ce sens du néologisme « écrantage », comme celui du verbe correspondant « écranter », est impropre.

Équivalent étranger : screening (en)

Journal officiel du 22/09/2005

bloc-notes, n.m.

Forme abrégée : bloc, n.m.

Domaine : Télécommunications-Informatique/Internet

Définition : Site sur la toile, souvent personnel, présentant en ordre chronologique de courts articles ou notes, généralement accompagnés de liens vers d'autres sites.

Note : La publication de ces notes est généralement facilitée par l'emploi d'un logiciel spécialisé qui met en forme le texte et les illustrations, construit des archives, offre des moyens de recherche et accueille les commentaires d'autres internautes.

Équivalent étranger : web log (en), weblog (en), blog (en)

Journal officiel du 20/05/2005

dialogue en ligne

Forme abrégée : dialogue, n.m.

Domaine : Télécommunications-Informatique/Internet

Définition : Conversation entre plusieurs personnes connectées en même temps à un réseau, qui échangent des messages s'affichant en temps réel sur leur écran.

Équivalent étranger : chat (en)

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « caousette » au *Journal officiel* du 16 mars 1999.

Journal officiel du 05/04/2006

gérance de l'informatique

Domaine : Informatique

Définition : Prise en charge contractuelle de tout ou partie de la gestion d'un système d'information d'un organisme par un prestataire extérieur.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « infogérance », qui n'est pas recommandé.

Équivalent étranger : facilities management (en)

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 10 octobre 1998.

Journal officiel du 20/04/2007

implémenter, v. *langage professionnel*

Domaine : Informatique

Définition : Effectuer l'ensemble des opérations qui permettent de définir un projet et de le réaliser, de l'analyse du besoin à l'installation et la mise en service du système ou du produit.

Voir aussi : implanter

Équivalent étranger : implement, v. (en)

Journal officiel du 20/04/2007

papillon, n.m.

Domaine : Tous domaines

Définition : Petit papier détachable à bande semi-adhésive.

Note : « Post-it », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : post-it note (en), stick note (en)

Journal officiel du 18/01/2005

transport intermodal

Synonyme : transport combiné

Domaine : Transports

Définition : Transport multimodal de marchandises dans le même contenant sur la totalité du trajet.

Voir aussi : ferroutage, transport multimodal, wagon squelette, wagon surbaissé, merroutage

Équivalent étranger : intermodal transport (en)

Journal officiel du 10/06/2007

vente à l'évènement *langage professionnel*

Domaine : Économie et gestion d'entreprise

Définition : Technique de promotion des ventes reposant sur l'exploitation d'évènements de la vie du client et par extension de tout évènement intéressant la vie de la société.

Équivalent étranger : chrono merchandising (en), event marketing (en)

Journal officiel du 26/03/2004

zone euro

Domaine : Finances

Équivalent étranger : euro area (en), euro zone (en), single currency area (en)

Journal officiel du 14/09/1999

Extrait d'article (D.C., dans Delcourt & Hug édés, *Mélanges à Ch. Muller*, 2009, CILF, Paris, 121-135) : 128-130.

« 3. 2. L'objet des interactions entre le grammairien et son public (...) »

3.2.1. De l'oral à l'écrit

Le grammairien fait réagir ses interlocuteurs à leurs incertitudes, comme on peut encore l'observer ci-dessous :

(...) interrogez les oreilles ! Écoutez l'avis de vos oreilles, elles savent ! (p. 77)

(...) nous interrogeons l'oreille, et non plus seulement l'œil. (p. 49)

S'il y a des questions de prononciation, le but de l'entreprise est d'abord de dépanner celui qui a des hésitations quant à l'orthographe (p. 31), et c'est « un répertoire de mots victimes des difficultés de l'orthographe » (p. 27). Les usagers sont en butte à « l'absence d'image graphique », qu'ils souhaitent combler, parfois même « sans intention rédactionnelle » (p. 76). Ainsi, « le nombre de *en devise(s)*, *en euro(s)* reste flou, inexprimé, et il faut le passage à l'écrit pour en exiger l'aveu » (p. 81). Les questions concernent le passage du parlé à l'écrit, et les usagers « veulent de l'écrit » (p. 100) :

(...) ceux qui nous appellent à l'aide ont-ils bien conscience de cette oscillation entre l'audition de la parole et la vision de l'écrit ? Très souvent, quand le consultant interroge : « *Ce ou se ? Comment faut-il dire ?* », notre dépannage s'accompagne d'un : « *Dire ? Ou plutôt écrire, non ?* ». (p. 77)

3.2.2. Questions de syntaxe

Les questions de syntaxe sont à l'honneur chez les intervenants d'Orthonet, pour diverses « lacunes » (p. 25), sur des questions récurrentes dans la littérature grammaticale, telles celle de « malgré que » (p. 20), et plus généralement sur l'accord (pp. 27, 65, 66). En voici un exemple que le grammairien, non dénué d'humour, nous rapporte :

« Est-ce que le verbe *témoigné* s'accorde, oui ou non ? » (sic). (p. 102)

4. Des questions d'actualité

Nous développons ici des points communs entre l'expertise linguistique du grammairien d'Orthonet et celle pratiquée dans le cadre des travaux pour les commissions de terminologie et de néologie (processus d'enrichissement de la langue française) (v. DGLFLF : 2009).

4.1. Des zones floues

Le grammairien relève ce que nous appellerons des « zones floues », celles où l'hésitation est récurrente. Il y en a une qui émerge parfois au cours des travaux auprès des commissions de terminologie et de néologie actives en France : c'est le cas « des composés à vocation pluraliste ». On se demande ainsi : « Doit-on écrire : *un groupe multiagent, un groupe multi-agent ou un groupe multi-agents* ? » (p. 131) « C'est une zone du lexique (...) où on attend sinon des "règles", difficilement applicables, mais au moins des modèles, des usages interprétables » (p. 132). Une question identique s'est posée en commission de terminologie de la Santé : faut-il écrire « collimateur multilame » ou « collimateur multilames » (la fiche de terminologie concernant ce terme fut finalement publiée au *Journal officiel de la République française* sous l'entrée « collimateur mutilame » (3 juin 2003). Voir à l'adresse <http://www.franceterme.culture.fr> ?

4.2. Les néologismes

Il y a des termes relevés par Charles Muller et son public, qui sont exactement ceux sur lesquels on s'est interrogé, ou sur lesquels on s'interroge encore dans le cadre des travaux de terminologie officielle. On peut citer, parmi ceux-là, « nommé » et « nommé », ou l'anglais « proactive » et l'éventuel correspondant « proactif » en français.

D'autres termes cités dans l'ouvrage, comme « évolutivité », « prioriser », « candidater » ou « positiver », sont, par ailleurs, typiquement des termes sur lesquels on peut être amené à s'interroger dans le circuit officiel de la terminologie en France actuellement.

Le grammairien relève que l'attitude de refus de mots nouveaux, qu'il juge affective, est minoritaire, et qu'elle reste sans effet sur les usages effectifs de la collectivité :

(...) si notre patientèle exprime des inquiétudes, une certaine méfiance à l'égard du « jargon », je n'ai observé que deux ou trois fois des traces du refus indigné, intransigeant et volontiers agressif des purs « défenseurs de la langue française », pour qui tout mot nouveau-venu est un intrus, et celui qui l'utilise un barbare (p. 116)

Les questionnements se ressemblent, tout comme les méthodes de réflexion et les modes de renseignements exploités. On cherche ainsi, au cours de véritables quêtes lexicales, des séries de termes, par exemple, tous les mots commençant par tel ou tel préfixe. Ou bien le demandeur fournit une définition et recherche la forme du terme qui lui correspondrait : « Il s'agit donc ici de trouver, de fournir ou d'imaginer un mot dont on nous propose le sens, le contenu » (p. 111), exercice fréquent dans le cercle institutionnel que nous avons mentionné plus haut.

D'autres types de questions, générales autant que courantes, telles que « Le mot X existe-t-il ? », « est-il français ? », « peut-il être employé ? » (p. 114), se trouvent être également celles que l'on se pose, ou que l'on nous pose régulièrement au cours des recherches au sein des commissions de terminologie. »

Références bibliographiques

CARON (Philippe), éd. : 2004, *Les Remarqueurs. Sur la langue française du XVI^e siècle à nos jours*. Actes du colloque « Entre norme et usage : le travail des remarqueurs sur la langue française », Groupe d'études en histoire de la langue française, 16-18 novembre 2000 (Rennes : Presses universitaires de Rennes).

CNRS : 1971-1994, *Trésor de la langue française*, Dictionnaire de la langue du 19^e et du 20^e siècle (Paris : Klincksieck puis Gallimard).

CSLF (Conseil supérieur de la langue française) : 1990, « Les rectifications de l'orthographe », *Journal officiel de la République française*, Édition des documents administratifs, 6 décembre 1990.

DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) : 2009, *L'enrichissement de la langue française*, Références 2009.

MULLER (Charles) : 2004, *La langue française vue d'Orthonet* (Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg).

QUEMADA (Bernard), éd. : 1970, *Bibliographie des chroniques de langage publiées dans la presse française*, 1, 1950-1965 (Paris : Didier).

QUEMADA (Bernard), éd. : 1972, *Bibliographie des chroniques de langage publiées dans la presse française*, 2, 1966-1970 (Paris : Didier).

<http://www.cilf.org/orthonet.fr.html>

<http://www.franceterme.culture.fr>

<http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt/html>

<http://www.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra>

<http://iate.europa.eu/iatediff/switchLang.do?success=mainPage&lang=fr>
